

# ACCORD GENERAL SUR LES TARIFS

RESTRICTED

TBT/Notif.90.177

20 juin 1990

## DOUANIERS ET LE COMMERCE

Distribution spéciale

Comité des obstacles techniques au commerce

### NOTIFICATION

La notification suivante est communiquée conformément à l'article 10.4.

1. Partie à l'Accord adressant la notification: <u>SUEDE</u>
2. Organisme responsable: Commission électrotechnique suédoise
3. Notification au titre de l'article 2.5.2 [X], 2.6.1 [], 7.3.2 [], 7.4.1 [], autres:
4. Produits visés (le cas échéant, position du SH ou de la NCCD, sinon position du tarif douanier national): Ex SH 85.17 etc.
5. Intitulé: Projet de norme suédoise relative au matériel destiné à être raccordé à des réseaux de télécommunication (SS EN 41003, disponible en anglais, 31 pages)
6. Teneur: Le projet de norme porte sur des prescriptions particulières en matière de sécurité pour le matériel destiné à être raccordé à des réseaux de télécommunications. Il est identique au projet ENV 410003 du CENELEC. Il reprend, en élargissant leur portée, les principes du Guide 105 de la CEI et tient compte des prescriptions énoncées par la CEI en matière de sécurité pour l'utilisation des appareils électriques.  Le projet de norme sera utilisé conformément aux règlements de l'Office national de l'énergie
7. Objectif et justification: Sécurité des personnes
8. Documents pertinents:
9. Dates projetées pour l'adoption et l'entrée en vigueur: A fixer ultérieurement
10. Date limite pour la présentation des observations: 12 août 1990
11. Entité auprès de laquelle le texte peut être obtenu: point national d'information [X] ou adresse d'un autre organisme: